



Le Beau Lieu

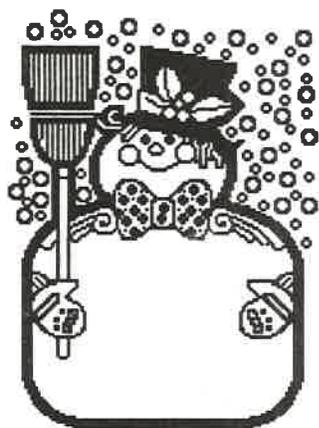
Bulletin d'informations municipales

Janvier 1993

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Une longue nuit d'hiver... -30°C...et mon p'tit Robert!



Un vent glacial, un froid sibérien; un temps froid. La nuit était froide; chambre froide. J'ai les mains froides comme la glace; sueurs froides. Une froide lumière électrique; une odeur de cendre, de pipe froide. Le moteur est encore froid.

À table! tout va être froid!... viandes froides.

Garder la tête froide, conserver son sang-froid; une colère, une rage froide; guerre froide; cheval froid. Sur un ton froid, détaché. « On la trouvait hautaine et froide»; «Le spectacle me laissa froid»; «Il semblait froid, sec et méchant». «Des génies froids, sans flamme de sentiment». Battre, forger le fer à froid; opérer à froid. S'emporter, s'exécuter à froid sur un sujet. « Des personnages qui parlent à froid de leurs crimes».

Le chaud et le froid; la saison des grands froids; vague de froid...« Ce froid pénétrant des montagnes, qui gèle le sang et paralyse les membres» (Maupass.)

Un froid noir, un froid de canard, de chien, de loup. Supporter, craindre le froid. La résistance au froid... «On meurt, ou crève de froid ici!» Avoir froid aux pieds; n'avoir pas froid aux yeux; prendre froid; attraper froid. Froid artificiel, industriel. Pôle du froid; thérapeutique par le froid. «Elle vivait en froid avec son père». Cela me fait ni chaud ni froid. Ces mots ont jeté un froid dans l'assistance. Cela me fait froid dans le dos, rien que d'y penser.

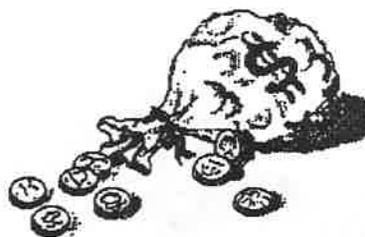
L'équipe du *Beau Lieu* vous souhaite pour le mois de février la température la plus clémente pour votre moral!

Liste des gardiennes et gardiens avertis (es)

🍎 MéliSSa Barrette (13 ans)	828-9095
🍎 Isabelle Beulé (12 ans)	828-9059
🍎 Marie-Christine Beulé (14 1/2 ans)	828-9059
🍎 Antoine Cloutier (15 ans)	828-9651
🍎 Marie-Noël Gravel (13 ans)	828-1149
🍎 Louis-Philippe Guillot (14 1/2 ans)	828-9610
🍎 Sébastien Jean (13 ans en mars)	828-9520



Budget pour l'année 1992



REVENUS	Budget 1992	Revenus 1992	Budget 1993
Revenus de sources locales			
Taxes foncières	310,711	310,144	323,954
Vidanges	35,876	35,856	39,500
Compensation tenant lieu de taxes			
Gouvernement du Québec	14,406	15,654	17,935
Organismes communautaires	2,994	3,653	4,013
Autres services rendus			
Loyer	3,120	3,240	3,300
Autres revenus de sources locales			
Mutations, permis, intérêts, etc.	14,000	25,120	21,791
Appropriation, surplus	54,073	54,073	60,757
Transfert conditionnels			
Subventions (Fête nationale, etc.)	3,500	4,687	3,500
	438,680	452,427	474,750
DÉPENSES	Budget 1992	Dépenses 1992	Budget 1993
Administration générale			
Légitimateur (<i>salaire conseil</i>)	12,000	9,737	11,500
Application de la loi (cour munic.)	1,100	1,160	1,200
Gestion financière et adminis (<i>vérification des livres, papeterie, bureau etc.</i>)	47,150	33,236	43,200
Greffe (<i>élection</i>)	3,900	373	4,350
Contribution de l'employeur	9,900	7,000	10,050
Autre	13,000	18,354	19,000
Sécurité publique			
Incendie, citernes	37,400	34,100	45,400
Police (loi 145)	55,000	52,052	54,000
Transport			
Voirie, déneigement	121,200	104,355	117,400
Urbanisme et zonage			
	9,000	3,800	9,000
Loisirs et culture			
	15,900	12,231	18,900
Autres activités			
Édifices	23,000	20,198	23,000
Machineries	3,100	2,865	3,200
Projets (<i>rues, Défi 93, etc.</i>)	30,500	47,496	50,500
Autres			
M.R.C. (<i>quote-part</i>)	12,100	11,441	11,000
Vidanges	35,880	35,880	39,500
Évaluation	7,000	10,000	12,000
Autres (<i>frais bancaires, etc.</i>)	1,550	—	1,550
	438,680	404,278	474,750

Offre d'emploi

La M.R.C. de l'Île d'Orléans est à la recherche d'une personne pouvant combler le poste d'adjoint à l'inspecteur en bâtiments.

Fonctions: — Voir à l'application des règlements de zonage, lotissement, construction et administratifs des municipalités de l'Île d'Orléans;

— Procéder aux diverses inspections sur le territoire de la M.R.C.;

— Vérifier au besoin la conformité sur la Loi de la protection du territoire agricole, la Loi des biens culturels et la Loi sur la qualité de l'environnement;

— Toute autre tâche connexe exigée par le service.

Exigences: — Le candidat devra détenir un diplôme d'études collégiales dans une discipline reliée au domaine de la construction;

ou — Plusieurs années d'expérience pertinente dans le domaine de la construction.

— Le candidat devra de plus posséder une automobile.

Rémunération:

— Le salaire sera en fonction de l'expérience et de la compétence du candidat retenu.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur offre de service avant le 22 février 1993 au secrétaire-trésorier de la M.R.C. de l'Île d'Orléans au: 3893, ch. Royal, Sainte-Famille, Île d'Orléans; G0A 3P0

Des nouvelles de la M.R.C.

À sa réunion de janvier, la M.R.C. de l'Île d'Orléans a traité des sujets suivants:

Les boues septiques: La M.R.C. discute avec les autorités de la CUQ et d'autres intervenants pour savoir quoi faire pour mieux gérer les boues septiques et comment contrôler les prix d'enlèvement de ces boues.

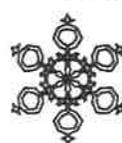
Il existe peu de solutions pour le moment mais il semble qu'il soit possible de trouver une façon intelligente d'utiliser ces boues. La M.R.C. suit cette question et essaie de voir s'il serait possible de gérer directement à l'Île cette question.

Coupe à blanc: La M.R.C. étudie une réglementation pour interdire les coupes à blanc sur l'ensemble de l'Île. Chaque année, il y a des parties de forêts qui sont coupées pour agrandir certaines terres agricoles dans des villages de l'Île. Sainte-Pétronille n'est pas touchée par cette question, mais elle reste vigilante pour protéger ses forêts.

Le bureau de la M.R.C.: Suite à une proposition de Sainte-Famille, la M.R.C. étudie l'offre d'utiliser la nouvelle salle communautaire de Sainte-Famille pour reloger le bureau de la M.R.C. qui est actuellement à Saint-Laurent. Une décision sera prise ultérieurement sur le meilleur endroit pour loger le bureau.

L'immatriculation: Le \$30,00 de la taxe d'immatriculation a été enlevé dans trois municipalités de l'Île, soit Saint-François, Saint-Jean et Saint-Laurent. Cette décision signifie que la bataille qu'a livrée la M.R.C. a porté fruit à 50%. Il reste maintenant à reprendre la lutte pour que l'autre 50% de l'Île soit aussi exempté.

Bernard Dagenais, Maire



La journée était idéale pour pratiquer mon sport préféré. Le soleil était de la partie et la patinoire, pas très achalandée en ce samedi matin, me procurait tout l'espace rêvé pour mettre en pratique mes prouesses artistiques.

J'étais sur le point d'effectuer un double axel suivi d'une pirouette assise (non, non, je ne prétends pas rivaliser avec Isabelle Brassard, mais quand même...); je faisais mon tour de piste, précisant chacun de mes mouvements... je me concentrai et m'élançai vers le centre de la glace. Ça y est... je sentais que j'étais pour l'avoir... ma vitesse était bonne, mon coup de patin, assuré... tout pour réussir cette figure digne d'une médaille olympique... je m'envolai dans les airs et atterris... OUCH! brutalement sur le derrière, la main dans une «crotte» de chien!

Non seulement ma carrière de patineuse était remise en question mais j'étais par surcroît ridiculisée par un propriétaire qui laissait son chien faire ses traces sans même intervenir!

**LAPATINOIRE
N'EST PAS...**

UNE LITIÈRE!!

*Une qui en a soupé de
la m... des autres!*



ACTION-CÂBLE:

«Pour qui nous prenez-vous?»

Le 21 décembre dernier, quelques 900 abonnés sur 1,200 du câble de l'Île d'Orléans manifestaient leur opposition aux «améliorations» mises en vigueur par Câble Télé Plus Régional (C.T.P.R.), par l'envoi d'une requête collective au C.R.T.C. La nature des plaintes porte, soit sur la qualité et l'instabilité de l'image, soit sur la nouvelle programmation, soit sur l'augmentation des tarifs, soit sur la qualité du service à la clientèle et enfin, soit sur un mélange de chacune de ces raisons. Le C.R.T.C. a demandé à C.T.P.R. de justifier et d'expliquer ces changements par quelques questions, à savoir:

- quels signaux il entend supprimer?;
- quels sont les coûts comparatifs payés pour les signaux d'Intervision et ceux prévus pour Cancom?;
- une augmentation additionnelle au tarif de base est-elle prévue outre celle de T.S.N.?
- ajusterait-il le tarif des abonnés advenant le cas où Cancom coûterait moins cher qu'Intervision?;
- quels seraient les coûts d'équipements si vous poursuiviez la distribution des services d'Intervision?;
- et enfin,
- quels sont les coûts d'équipements relatifs aux changements effectués?

À ces questions simples, claires et nettes, jamais C.T.P.R. n'a répondu (pas plus d'ailleurs que dans sa lettre envoyée à tous les abonnés) que par des réponses évasives, floues, hors contexte, ce qui fait qu'aujourd'hui, nous n'en savons pas plus, que nous avons toujours l'impression justifiée d'ailleurs, de nous faire passer un sapin et que C.T.P.R. continue de dire à tout le monde que 98,5% des abonnés ne sont pas mécontents de toutes ces «améliorations»!

Câble Télé Plus Régional a, selon la réglementation du C.R.T.C. 10 jours ouvrables pour donner des réponses aux abonnés à toutes ces questions et ce, à partir du 21 décembre 1992, date à laquelle fut déposé le mémoire d'Action Câble et date à laquelle prenait fin le dépôt au C.R.T.C. des oppositions à la demande de C.T.P.R.

De plus, la requête d'Action-Câble contient une demande d'audience publique qui nous permettra de démontrer, preuve à l'appui, qu'à l'encontre de ce que dit C.T.P.R., la programmation a été fortement modifiée, que la technique utilisée est une régression sur le plan des progrès technologiques, que le réseau de l'Île d'Orléans était prêt à faire face à ces progrès sans aucune modification, que la hausse des tarifs était injustifiée, que nous n'avons pas à payer une seconde fois pour T.S.N., que les signaux d'Intervision-Québec n'étaient pas plus dispendieux que ceux de Cancom et qu'enfin, les abonnés de l'Île d'Orléans méritent un certain respect. La réponse du C.R.T.C. devrait nous parvenir au début de février.

En attendant, ceux qui désirent de l'information supplémentaire ou une copie de la requête collective peuvent le faire en contactant:

- Pierre Deschamps 828-9456
- Louise Paquet 828-2398
- Bruno Coulombe 828-9910
- Paul Bonenfant 829-3540
- Roger Maheux 829-3201



Nouvelles en vrac...

Expositions

Une exposition d'aquarelles de l'artiste-peintre Yvonne Tschirky-Melançon se tient présentement à la salle d'exposition de la bibliothèque du Pavillon Bonenfant de l'Université Laval. Vous avez jusqu'au 20 février 1993 pour apprécier les talents de cette artiste de chez nous. Les heures d'ouverture sont: lundi au vendredi, de 8:30 à 23:00; samedi et dimanche, 10:00 à 17:30. Bienvenue à toutes et à tous.

Bougie du carnaval

De nouveau cette année, c'est le Club Optimiste qui s'est occupé de la vente de la bougie du Carnaval de Québec. Nous rappelons que tous les profits accumulés par cette vente sont versés pour *nos jeunes de l'île!* Merci pour votre encouragement.

Jacques Normand

pour le Club Optimiste de l'Île d'Orléans

Piste de ski

La température n'étant pas très clémente pour les adeptes du ski de randonnée, le *Beau Lieu* apprenait dernièrement que la piste a bel et bien été «tapée» mais que le tracé lui-même n'était pas entretenu. Si vous avez des informations supplémentaires à fournir concernant les conditions de la piste, la responsable à l'accueil des articles à faire paraître, Madame Suzanne Talbot, se fera un plaisir d'en informer la population.

Mets tes patins...

Voici les heures d'ouverture de la salle communautaire vous offrant la possibilité de chausser vos patins: **Lundi au vendredi, 18:30 à 22:00; samedi et dimanche: 12:30 à 22:00.**

Citernes

Sainte-Pétronille se dote de deux nouvelles citernes afin de mieux servir la population advenant un éventuel sinistre. Viennent s'ajouter aux citernes présentement en place au coin des Pins Nord et chemin Royal et celle située sur la rue Marianne, une troisième dont l'emplacement est le lot # 53-P (Agronoël Inc., M. Harold Noël) et une autre située sur le lot # 38-P (M. Stanley Welch).

Garde-feu

M. Richard Émond a été nommé garde-feu municipal pour l'année 1993.

Comité de l'urbanisme

Voici les membres du comité consultatif de l'urbanisme en commençant par son responsable: Jacques Grisé (conseiller), Nadine Girardville, Christine Vallée, Joseph Melançon, Claude Dubé ainsi que Claude A. Ferland.

Club Richelieu

Message du Président...

À Noël, nos églises sont remplies, le dernier n'a pas fait exception, on sent le besoin de se rapprocher. C'est un moment, où on élève nos sentiments de Paix et Fraternité.

Dans cet esprit d'amitié et d'unité, nous, les Richelieux de l'Île d'Orléans, offrons aux Orléanais(es) nos meilleurs voeux de saison et l'espoir de voir la réalisation de tous les rêves. L'année écoulée a-t-elle rempli nos voeux, avons-nous contrôlé ou avons-nous été contrôlé par les événements?

Le moment est venu de faire le point et un de ceux-ci est certainement l'évolution de nos efforts envers l'aide à la communauté et de votre support aux oeuvres diverses qui nous entourent.

Le Club Richelieu, I.O. soucieux de ses buts et sensibilisés à la misère humaine a créé un fond d'entraide à la jeunesse afin d'aider les nécessiteux de notre milieu et les oeuvres culturelles locales qui servent la grande cause de la francophonie.

Pour nous aider à perpétuer nos oeuvres bienfaites, nous vous invitons à rejoindre nos rangs et nous serons heureux de vous accueillir comme un fruit mûr, car nous avons besoin de gens de bonne volonté. Sachez qu'être membre Richelieu signifie être prêt à approfondir ses valeurs d'écoute, de partage, de solidarité et prêt à témoigner quotidiennement de valeurs positives de joie en société.

Au début du printemps, nous aurons un Casino pour nous aider à financer nos oeuvres où vous serez invités à y participer financièrement et nous croyons que vous y répondrez généreusement. Les modalités ne sont pas encore toutes complétées, cela ne devrait pas tarder. Nous nous engageons en temps opportun à vous fournir les informations relatives à cet événement. Afin de ne pas solliciter davantage les donateurs, le Club Richelieu, I.O. a vendu son terrain de camping à Saint-Jean, I.O.

Le contrat a été signé devant notaire le 2 décembre 1992 et par conséquent, nous sommes dégagés de toutes responsabilités inhérentes à cet immeuble.

Je m'en voudrais en terminant de ne pas vous citer un de nos plus illustres insulai-

res, Félix Leclerc:

«Une année de prospérité fait oublier vingt ans de disette.»

«Une année de disette fait oublier vingt ans de prospérité.»

Richelieusement vôtre,
Georges-Henri Blouin, président



«Il suffit d'un très petit degré d'espérance pour causer la naissance de l'amour.»

Stendhal

14 février: Fête des amoureux!



Réunion du conseil:

Le premier lundi de chaque mois.

Bibliothèque:

Dimanche de 10 h 00 à midi
Mardi de 19 h 00 à 20 h 00

Patinoire:

Lundi au vendredi de 18 h 30 à 22 h 00
Samedi et dimanche de 12 h 30 à 22 h 00

Mairie:

Mardi et jeudi soir de 19 h 00 à 21 h 30
Tel.: 828-2270

Presbytère: 828-2656

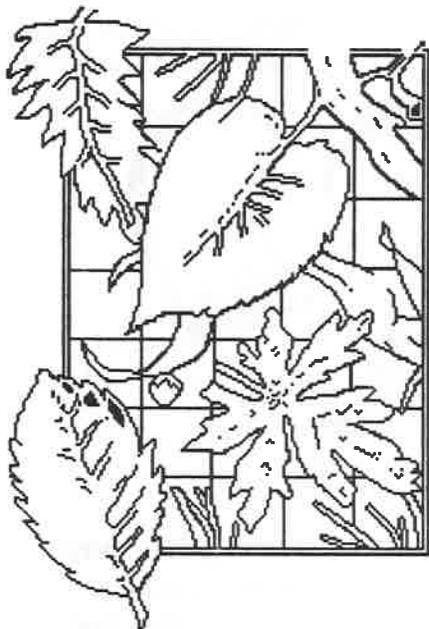
Police: 623-6249

Pompier: 648-2606



Éliminer le surplus par les plantes

La période des fêtes est maintenant chose du passé, sauf pour les quelques livres (kilos) en trop que vous souhaitez ardemment voir disparaître! Beaucoup d'entre nous avons des difficultés à éliminer les graisses, à brûler le trop plein des calories apportées par la riche alimentation qui accompagne ce temps des réjouissances. Qui n'a pas un jour fait solennellement la promesse de se mettre au régime, le 2 janvier, dans un but ultime d'affronter la tête haute... son miroir?!



Depuis plus de 4,000 ans, les humains ont recours aux plantes pour solutionner leurs problèmes de santé. Des calories mal brûlées s'accumulent et déposent des impuretés tout au long de nos artères et dans notre corps. Certaines plantes ont prouvé leur efficacité dans l'élimination de l'eau qui entraîne les déchets et les calories accumulées sous forme de graisse.

Un examen de conscience vous fera peut-être constater que vous mangez très souvent pour calmer votre nervosité; les plantes sédatives vous seront alors d'un grand secours, vous évitant de prendre des kilos superflus.

Une cure «élimination-minceur» par les plantes ne constitue pas «la solution miracle»; il faut s'armer de patience et de persévérance. Comme tout régime, un contrôle de son alimentation notamment au niveau des graisses, des sucreries, des pâtisseries, etc., est à prescrire. Pourquoi ne pas ajouter à vos «bonnes résolutions» deux périodes d'activité physique par semaine dans lesquelles vous retirerez toute la détente souhaitée?

Plantes sélectionnées qui concernent l'élimination et la minceur:

- * *Les algues:* Accélèrent les échanges qui sont ralentis par la cellulite, l'obésité.
- * *La papaye:* S'attaque aux amas graisseux et facilite leur retour dans la circulation sanguine.
- * *L'orthosiphon:* Va permettre d'éliminer les excès par la voie rénale et va drainer le corps des impuretés.
- * *Le pissenlit:* Pour éliminer l'eau et les déchets.
- * *L'ananas:* Favorise la digestion et la broméline; son enzyme s'attaque aux amas graisseux et contribue au nettoyage des artères.
- * *La passiflore:* Diminue la nervosité.

Andrée Fiset
Massothérapeute, 828-9596



Vous adorez la lecture... mais les petits caractères vous fatiguent ou vous découragent?

Des volumes

à **gros** caractères

sont à votre disposition

à votre bibliothèque municipale!

En rappel:

- 1- Date limite pour la remise de vos articles: 10 février 1993
- 2- Prochaine réunion du conseil: lundi 1er février, 20:00, mairie